

Le développement durable, concrètement !

▶ 1 engagement

À quoi ça rime ?

Le développement durable n'est pas une norme, c'est un engagement. Pour faire évoluer notre mode de développement, nous avons besoin de toutes les énergies, de toutes les volontés. **Participer, être responsable, valoriser, préserver, anticiper, s'améliorer, être solidaire** sont autant de verbes pour traduire et concrétiser l'ambition d'un réel développement soutenable.

▶ 5 finalités

Où ça nous mène ?

face aux enjeux du monde actuel, le développement durable répond de manière équilibrée à 5 finalités :



aire de covoiturage



richesse des marais



culture pour tous



être ensemble

▶ La lutte contre le dérèglement **climatique** constitue un enjeu majeur de solidarité entre hommes, entre territoires et entre générations. Seule la moitié du CO2 produit par les activités humaines est absorbée par les écosystèmes naturels: océans, forêts... Si nous ne faisons rien, la température moyenne du globe devrait augmenter de 1,4 à 5,8 °C d'ici à 2100. Il est donc nécessaire de réduire les émissions globales de moitié pour limiter l'élévation de la température et ainsi éviter des événements de très grande ampleur comme, par exemple, l'élévation à terme de plusieurs mètres du niveau des océans.

▶ La **biodiversité** est une composante majeure des écosystèmes, dont dépendent, directement ou indirectement, toutes les sociétés humaines. Les biens et services apportés par la biodiversité (aliments, matières premières, capacité d'épuration...) sont en effet innombrables et pour la plupart irremplaçables.

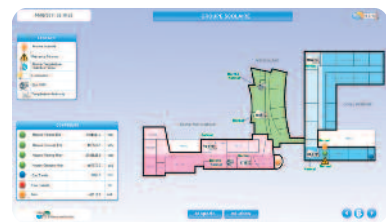
▶ « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature » (Article 1^{er} de la déclaration de Rio, ONU 1992). Au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, l'**épanouissement** de tous les êtres humains suppose un accès pour tous aux loisirs, au sport, à la culture...

▶ La cohésion sociale et la **solidarité** entre territoires et entre générations s'imposent comme conditions essentielles d'un développement durable. Il s'agit de bien recréer ou de renforcer le lien entre êtres humains, entre sociétés et entre territoires afin de s'assurer que le partage des richesses ne se fait pas au détriment des plus démunis, ni à celui des générations futures, ni encore au détriment des territoires voisins ou lointains.

▶ Une dynamique de développement est indispensable pour assurer la production de richesses nécessaires au bien-être de tous nos contemporains. Mais elle doit se concrétiser par une production et une consommation plus **responsables**, c'est-à-dire à la fois moins polluante, moins prédatrice en termes de ressources et de milieux naturels, et limitant au maximum les risques pour l'environnement et la santé.



consommation responsable



▶ Dans le sens de l'Histoire

Mais, d'où ça vient ?

Chaque être vivant interagit avec son milieu. L'être humain est arrivé tard dans l'Histoire de la Terre, et depuis le XIX^e siècle son empreinte a totalement changé. Aujourd'hui, l'empreinte écologique mondiale met en relief une gestion non durable des ressources naturelles par l'être humain. Certes, notre modèle de développement vient répondre à de réels besoins, pourtant il pose clairement de nouveaux problèmes. Chacun connaît les constats, les enjeux économiques, sociaux et environnementaux... Avec le temps, nous avons redécouvert le lien étroit existant entre la Santé & la qualité de l'environnement, et nous savons que tout est lié, si bien que ces enjeux ne peuvent plus être opposés ou traités isolément.

En 1972, l'ONU organise à Stockholm une conférence sur l'Homme & l'environnement. Même si cela n'est pas toujours largement médiatisé, de très nombreux rendez-vous sont fixés pour faire progresser les idées et trouver de nouvelles solutions aux défis communs à toutes les sociétés. L'idée d'un développement durable ou d'un développement soutenable provient donc d'un long travail initié dans les territoires puis appuyé au niveau international. L'expression est employée dès 1980 par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. En guise de définition, la Commission Mondiale Environnement & Développement intitulée de l'ONU publiera en 1987 un rapport intitulé Notre avenir à tous. Puis, 1992 voit apparaître la démarche Agenda 21 : plan d'actions pour le XXI^e siècle. Et c'est en 2002 que plus de cent chefs d'États iront à Johannesburg pour dire leur engagement en faveur du développement durable... l'Histoire est en marche.



1972 Stockholm, 1987 Notre avenir à tous, 1992 Rio, 2002 Johannesburg, 2012 Rio+20



Une volonté, une démarche locale

► Agir localement

Des élus volontaires !

Les élus se sont engagés volontairement dans la construction d'un Agenda 21 local. Le 24 juin 2010 marquait une date importante pour Saint Étienne de Montluc. En effet, par délibération la municipalité a formalisé **une volonté d'agir concrètement en faveur du développement durable**. Ainsi, avec cette impulsion, c'est tout un territoire qui s'oriente vers un plan d'actions soutenant notamment les principes de solidarité, de respect de l'environnement et de qualité de vie pour tous. C'est un vrai défi positif et mobilisateur.

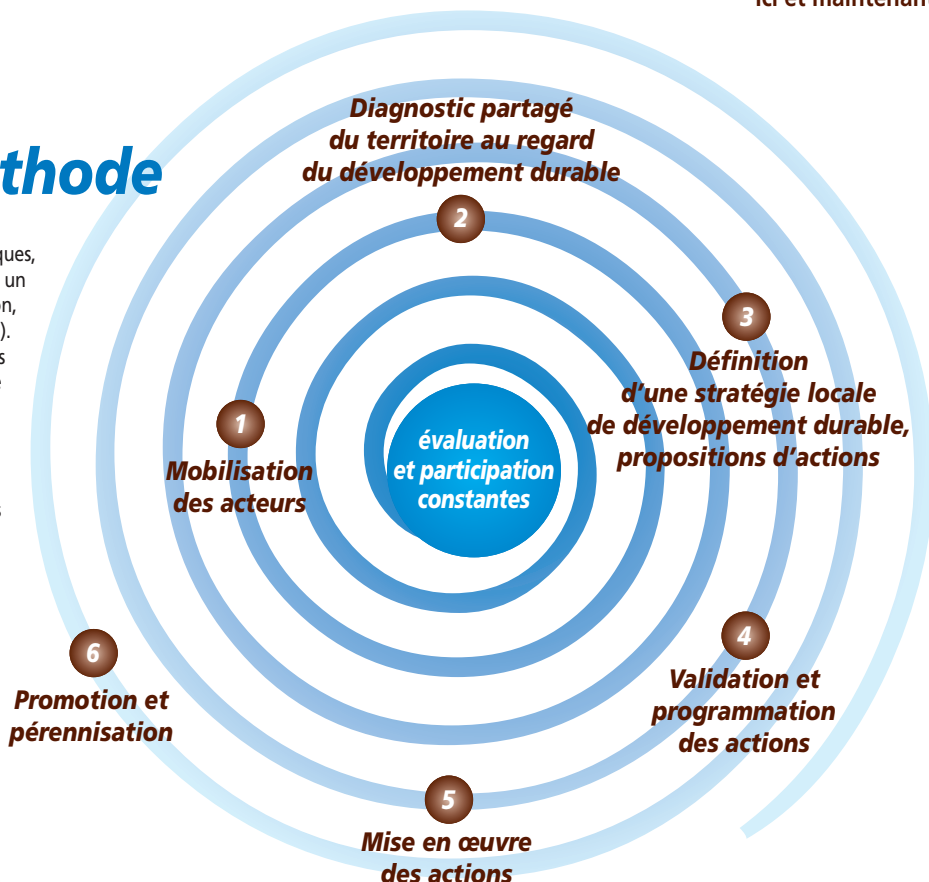


Lci et maintenant

► Avec méthode

Comment ça se passe ?

Les Agendas 21 locaux sont tous uniques, puisqu'ils s'appuient toujours sur un territoire et ses acteurs (population, associations, entreprises, institutions...). L'approche et les actions sont choisies localement. Pour aider à la mise en place de la démarche, il existe un cadre de référence national (5 finalités, 5 éléments déterminants), de nombreuses expériences dont il est possible de s'inspirer et une méthode qui s'illustre à travers les étapes ci-contre.



• Mobiliser

« Vous devez être le changement que vous voulez voir dans ce monde » Gandhi... Car on ne peut pas faire progresser la collectivité sans que chacun progresse un peu. Dans cette démarche, mobiliser c'est rendre possible une vraie participation; et la participation est une clef pour un développement durable réaliste. Ainsi, la population sera impliquée tout au long de la démarche.

• Concrétiser

En cohérence avec la stratégie définie localement, de nombreuses actions viennent concrétiser la démarche de développement durable et lui donner un contenu. Ces actions sont programmées dans le temps et font l'objet de fiches précisant entre autres les objectifs, les moyens de mise en œuvre et d'évaluation.

• Évaluer

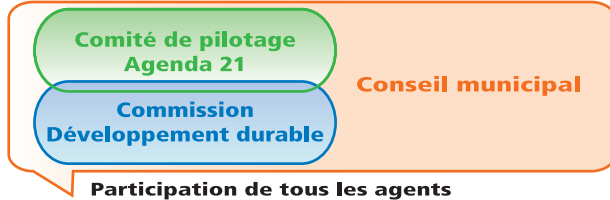
En amont de la démarche, il est important de faire l'état des lieux du territoire au regard du développement durable. Il s'agit de prendre en considération le passé et le présent de la commune pour construire son avenir. Ce diagnostic se compose de données chiffrées descriptives, d'un tableau synthétisant les atouts et les faiblesses de la commune au regard des finalités du développement durable, et des perceptions des acteurs locaux. Recueillir ces perceptions permet de croiser les regards et de révéler ce qui n'est pas chiffrable et qui fait pourtant aussi la valeur et l'identité de Saint Étienne de Montluc. Ce travail s'appuie sur des entretiens, des enquêtes, des groupes de travail thématiques (climat, cohésion sociale, consommation responsable...). Tous les services sont impliqués. Les pratiques de la commune sont étudiées: de l'achat des fournitures servant à l'administration, à la restauration scolaire, en passant par les initiatives communales en matière de culture. En aval, toutes les actions sont évaluées pour s'inscrire dans un vrai processus d'amélioration continue.



► Tous concernés, tous acteurs !

Qui fait quoi ?

Le conseil municipal a validé le 24 juin 2010 la mise en place d'une démarche Agenda 21 local. Lors de cette séance, l'animation et le suivi du projet ont été confiés à **un comité de pilotage** (CoPil) composé d'élus et de techniciens. En juin 2011, un chargé de mission développement durable a été recruté.



Institutionnels

association d'élus, collectivités (CC Cœur d'Estuaire, département, région, État) : ils sont des atouts pour l'articulation entre les divers échelles et projets.

Socioprofessionnels

tels que les banques par leur pouvoir de prêt, les artisans par leur présence sur la quasi-globalité du territoire, les syndicats grâce à leur capacité à diffuser l'information, mais aussi les chambres consulaires, les entreprises...

Sociétaux

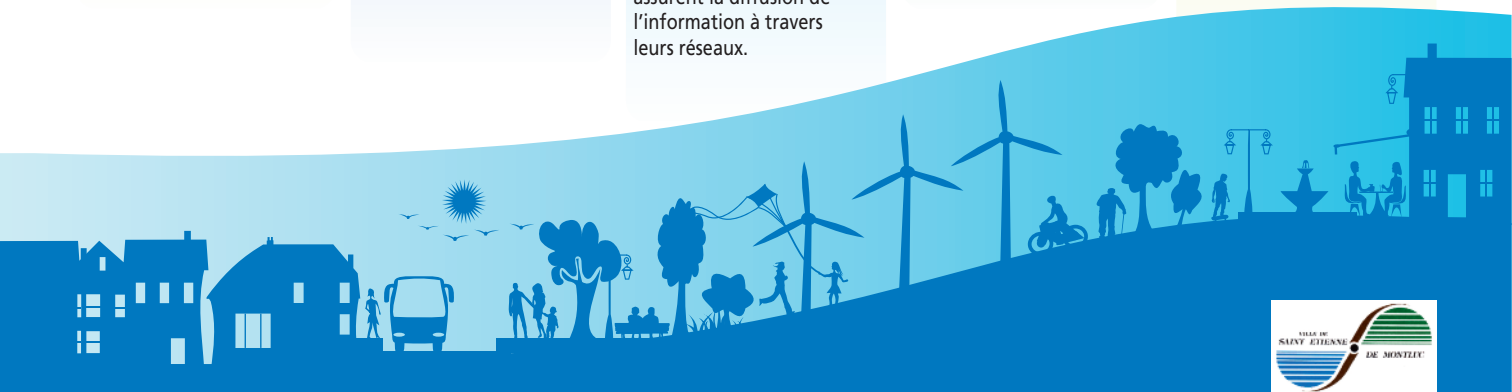
ce sont des associations (environnement, culture, sports, défense des droits de l'homme, culte...), des organismes et établissements publics (secteur social, éducatif, etc.); ils favorisent l'émergence de projets et assurent la diffusion de l'information à travers leurs réseaux.

Organismes

syndicat d'eau potable, d'assainissement, de déchets... Ils agissent sur le territoire et sont soumis à des contraintes souvent réglementaires.

Individus

habitants, usagers, personnes âgées, handicapés, jeunes, familles, personnes défavorisées, experts (extérieurs ou non) de par leur relation avec le territoire.



Participez à l'agenda 21 local !

▶ En avant !

Comment participer ?

La participation est multiforme. Participer c'est par exemple: être informé et/ou répondre à un questionnaire et/ou participer à un groupe de travail et/ou agir! À l'heure ou l'expression « démocratie participative » est médiatisée, il est important de redire que notre démocratie demeure représentative. La participation est par conséquent une façon d'impliquer davantage la population, sans attendre les élections pour enrichir les débats, les idées et les actions.

Information et sensibilisation:

les acteurs publics informent la population et les acteurs socio-économiques du territoire du projet qui va être réalisé sans attendre de retour particulier de sa part. Si l'information représente le niveau le plus faible de la participation, elle demeure une composante indispensable dans les autres niveaux.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Consultation:

les acteurs publics recueillent l'avis de tout ou partie des citoyens et les acteurs socio-économiques d'un territoire. La consultation peut relever d'une obligation légale (enquêtes publiques) ou être volontaires (référendum municipal, questionnaire d'enquête).

CONSULTATION

CONCERTATION

Concertation: elle se caractérise par l'implication fondée sur le travail en commun des élus, des techniciens, des habitants et les acteurs socio-économiques du territoire sur un projet public, selon une procédure collective préalable à la décision. Il s'agit de rapprocher l'ensemble des acteurs autour d'un projet afin de permettre son appropriation et son acceptation par tous.

Codécision: il s'agit d'un véritable partage du pouvoir de décision sur les principales options du projet en question voire sur son opportunité.

CODECISION

▶ En mairie !

Une mission développement durable

Depuis juin 2011, La Ville de Saint Étienne de Montluc a mis en place une mission développement durable. Cette mission coordonne et anime la démarche Agenda 21 local. La mission est là aussi pour répondre à vos questions et vous informer directement.

Mission développement durable
0240869738
Hôtel de Ville - Place de la Mairie
44360 Saint Étienne de Montluc



sources: CC Cœur d'Estuaire, Alexandre Lamoureux



▶ En ligne !

Sur Internet

Afin de suivre l'évolution de la démarche Agenda 21 local, la Ville a intégré une nouvelle page dans son site Internet. Cette page donne des informations sur le contexte, la démarche globale, et permet de télécharger des documents en lien avec le développement durable.

www.st-etienne-montluc.net
developpementdurable@st-etienne-montluc.net

